

mortier que de la terre battue; et le tout n'en est pas moins d'une surprenante solidité, à telles enseignes que des portions de ces vieilles maçonneries ont pu être utilisées dans la construction des nouveaux forts anglais de Malakand et de Chakdarra. Nous avons fait connaissance avec ce genre de murailles dès les premières ruines rencontrées dans les berges mêmes de l'Indus. Nous les avons retrouvées partout dans le district de Peshawar et au Swât, et la figure 66 de ce livre en montre une image très nette. M. A. Stein en a, depuis, constaté l'existence au Bounér. Déjà Cunningham n'avait pas craint de déclarer que c'est là « le style caractéristique de toutes les anciennes bâtisses, de Kâboul à Taxila »⁽¹⁾.

Toutefois ce serait trop s'avancer que de dire que ce fût le seul. La généralité de son emploi ne doit pas nous faire oublier l'existence d'au moins deux systèmes beaucoup plus rares, mais d'un aspect non moins caractéristique et d'une époque probablement antérieure. Le plus archaïque des deux serait celui dont nous n'avons retrouvé d'exemples que sur la colline sacrée qui domine Shâhbâz-Garhî⁽²⁾. C'étaient, selon toute apparence, les murs de soutènement de quelque terrasse de *stûpa*. Nous ne serions nullement surpris que, avec leur appareil quasi cyclopéen et en raison de la dimension des blocs qui y entrent (fig. 29 a), ils ne fussent contemporains de l'inscription voisine d'Açoka. L'usage d'une autre méthode, également fort ancienne, nous est encore attestée, pour ne rien dire de Mânikyâla, par le magnifique parement en pierres de taille du vieux *stûpa* de Chakpat (fig. 10-12). La base de celui qui lui servait d'enveloppe⁽³⁾ était, au contraire, bâtie de la façon habituelle et que nous avons déjà décrite, en moellons garnis. La transition entre les deux procédés nous est, semble-t-il, fournie

⁽¹⁾ Voir M.-A. STEIN, *Det. Rep. Bunér*, p. 6; CUNNINGHAM, *A. S.*, V, p. 34, etc.; *Front. indo-afghane*, dans *T. M.*, 1899, p. 470, ou, à part, fig. 4, etc.

⁽²⁾ Cf. B. E. F. E.-O., I, 1901, p. 356 et fig. 68.

⁽³⁾ Sur ce procédé d'enveloppement, voir les détails donnés plus haut, p. 92.